Jean-Vincent Placé (EELV) doit régler environ 18 000 euros de PV en souffrance

18/12/2013 à 14h31

Jean-Vincent Placé (EELV) doit régler environ 18 000 euros d'amendes à la suite d'une centaine d'infractions routières, datant d'avant 2010, information révélée par le Canard Enchaîné mercredi, le conseiller régional se disant «prêt à payer depuis le début».

L'hebdomadaire satirique reproduit un document où la région Ile-de-France (propritéaire du véhicule) relancerait l'élu écologiste, lui demandant «en urgence de régulariser sa situation».

Le Conseil régional d'Ile-de-France, présidé par le PS Jen-Paul Huchon, a reçu en «octobre dernier une relance de la préfecture de police», a déclaré l'entourage de M. Huchon, précisant toutefois que le courrier publié n'était «qu'au stade de projet, pas encore paraphé et qu'il n'avait donc pas été envoyé à M. Placé».

«Il s'agit d'une procédure administrative classique de relance, dans laquelle la région ne joue qu'un rôle de transmission», a-t-on fait valoir de même source.

Jean-Vincent Placé a affirmé qu'il était «responsable» de ces infractions: «je ne le conteste pas, je suis d'accord pour payer depuis le début».

Ce début remonte à 2010 quand une facture **«pour 22 000 euros d'amendes était arrivée à la région»**, se souvient Michèle Sabban, vice-présidente PS à la région, en charge de

l’administration. **En effet, la préfecture de police se retourne vers le propriétaire du véhicule (la Région), qui ensuite se retourne vers le conducteur.**

Mis en contact avec l’administration fiscale, «ça n’a plus rien à voir avec la région», a souligné M. Placé, qui affirme avoir réglé «rubis sur l’ongle» d’abord «le capital» des amendes, dès août 2010, «avec un chèque entre 6 000 et 7 000 euros», et avoir demandé une «négociation sur les pénalités».

Sans nouvelles depuis «du service automatisé de Rennes» avec lequel il avait eu ces échanges, M. Placé qui «n’est pas un homme de chiffres» et «pas très bon avec les papiers», n’avait «plus entendu parler de cette histoire avant ce matin».

Pour lui, **«c’est la rançon de la notoriété»** car «c’est la même histoire qu’il y a trois ans». Il trouve tout de même «un peu agaçant» la manière dont cela est rendu public «alors que je n’ai même pas reçu de courrier», souligne-t-il…

Le Dauphiné